



Base de données nationale BDN-RPGAA

Reflet de la diversité génétique des plantes cultivées

Des informations importantes, collectées et élaborées, sur les ressources phytogénétiques de Suisse sont stockées en permanence dans une base de données nationale et accessible au public.



Photo ProSpecieRara

Du mandat (OFAG) à la plaque tournante (CPC)

Christian Eigenmann, Office fédéral de l'agriculture (OFAG), CH-3003 Berne; Wiebke Egli, Christoph Köhler, Commission suisse pour la conservation des plantes cultivées (CPC), CH-1260 Nyon 1, info@cpc-skek.ch

La Suisse s'est engagée à préserver ses ressources génétiques et à les rendre disponibles dans le cadre d'un système multilatéral. La responsabilité de la mise en œuvre du Plan d'action national pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques dans l'alimentation et l'agriculture (PAN-RPGAA) a été confiée à l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) en 1997 par suite d'une décision du Conseil fédéral.

La conservation de ressources phytogénétiques est importante, à condition que l'on puisse retrouver les plantes dans les nombreuses collections. De même, il faut que les informations compilées sur les propriétés des différentes variétés soient accessibles. Un instrument de travail centralisé s'avère nécessaire, permettant de gérer les données et de procéder à des requêtes

selon des critères définis. Il devrait aussi servir à la coordination des divers projets et collections.

Un instrument correspondant a été créé en 2002: la Base de données nationale (BDN-RPGAA). La base de données appartient à la Confédération. Elle est gérée par la Commission suisse pour la conservation des plantes cultivées (CPC) (www.bdn.ch). Les organisations réalisant des projets dans le cadre du PAN-RPGAA alimentent la base en y enregistrant les informations acquises sur les diverses variétés. L'objectif est de fournir, pour chaque variété du PAN-RPGAA, une fiche signalétique comportant les principales indications agronomiques, morphologiques et phénologiques. Les données sont compatibles avec la Banque de données européenne (Eurisco) et permettent ainsi une bonne comparaison des données suisses et européennes. Elles sont aussi utilisées par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) – notamment pour le Monitoring de la biodiversité en Suisse.

Il est possible de faire des requêtes au sujet d'espèces, de variétés et de leurs caractéristiques ainsi que des sites de conservation. Les données collectées sont à la disposition des personnes intéressées, avant tout des experts de Suisse et de l'étranger. La disponibilité des informations relatives aux diverses variétés (floraison, date de maturation, résistances, p. ex.) revêt une importance essentielle. Certaines variétés anciennes présentent des propriétés (de résistance) intéressantes qui peuvent contribuer à élever de nouvelles variétés adaptées aux défis d'aujourd'hui et de demain. Autres utilisateurs: les producteurs désireux de compléter leur offre par des variétés attrayantes ou de les cultiver en tant que produits niches (cépages locaux anciens ou variétés spéciales de maïs, p. ex.).

Actuellement, des données de 50 000 accessions sont sous gestion. Le personnel de la CPC contrôle les données, entretient la base de données et procède en permanence à des adaptations. L'exploitation de la base de données, les perfectionnements éventuels et l'entrée des données issues des projets PAN-RPGAA sont financés par l'OFAG.

Le projet n'est pas un processus achevé. La base de données est améliorée en cas de besoin et adaptée le cas échéant aux besoins des différents groupes d'utilisateurs. A l'avenir, les données doivent être traitées sous forme de textes et d'images, de façon à pouvoir fournir au public intéressé un aperçu simple de la diversité des plantes cultivées conservées en Suisse.



Photo Hans Schomaker

Le point de vue du coordinateur de la CPC

Hanspeter Kreis, SKEK, coordinateur Arbres fruitiers, CH-8588 Zihlschlacht, hanspeter.kreis@cpc-skek.ch

Le coordinateur Arbres fruitiers de la CPC se charge de coordonner les projets et les collections ayant trait aux arbres fruitiers, seconde les participants aux projets et assure que le travail s'effectue selon les principes du PAN-RPGAA. En cas de problème concernant la conservation des variétés ou le déroulement du projet, il recherche des solutions. En même temps, il collabore

étroitement avec les groupes de travail. Pour cette activité de coordination, la base de données constitue un instrument essentiel.

Le personnel de la CPC assiste les organisations de conservation dans l'utilisation de la base des données. Il importe que les indications soient correctes et parviennent dans la base de données en temps opportun. Si une variété ancienne non encore recensée est découverte, le groupe de travail détermine si la variété mérite d'être conservée. Si oui, la CPC créera de nouveaux champs de saisie pour cette variété. Le responsable du projet pourra alors ajouter ses propres plantes dans la variété en question.

En cas de changement majeur effectué par le responsable du projet, les coordinateurs de la CPC sont automatiquement informés par la BDN. Les données seront avalisées après vérification. Ce processus permet à l'ensemble des utilisateurs de garder une vue d'ensemble actualisée de chaque variété conservée.

Les collaborateurs du bureau recourent souvent et chaque jour à la base de données. Ils établissent des listes de variétés, vérifient la composition des banques de gènes et surveillent l'état de santé des accessions. En cas de visites sur le terrain, les listes actualisées sont imprimées pour

vérifier la conformité entre les plantes et les inscriptions dans la base de données. Depuis peu, il est possible d'inscrire dans la BDN des résultats dits moléculaires. Ils permettent de découvrir les duplicata conservés sous des noms différents. Il est aussi possible de reconnaître des génotypes uniques, même s'ils n'ont ni nom ni désignation.



Photo ProSpecieRara

Le point de vue d'une organisation de conservation

David Szalatnay, Fructus, CH-8820 Wädenswil, david.szalatnay@acw.admin.ch

Dans de nombreux pays, la conservation de la diversité des arbres fruitiers s'effectue dans une seule et vaste banque de gènes. En Suisse, par contre, et grâce au PAN-RPGAA, la diversité des arbres fruitiers est

conservée dans un réseau de collections décentralisées. Fructus s'occupe de certaines d'entre elles.

Dans le cadre du projet PAN-RPGAA «Description agronomique et pomologique des ressources génétiques fruitières», Fructus a élaboré les descripteurs des fruits et les a importés en 2006 dans la base de données. La définition de la méthodologie de description des variétés d'arbres fruitiers et la définition des descripteurs à utiliser ont constitué la base d'une description homogène des variétés dans les différentes collections de Suisse.

Pour nous, il s'agit avant tout d'actualiser les données. Les nouveaux venus sont intégrés dans la base de données de façon à créer un reflet des collections sur le terrain. Une fois que nous avons décrit des variétés à l'aide des caractéristiques prescrites (descripteurs) et que nous avons établi les photos de certains traits caractéristiques, les indications et les photos sont importées dans la base de données. Si des arbres meurent ou tombent malades, il en sera fait mention.

En tant qu'organisation de conservation, nous nous réjouissons de contribuer par nos expériences à l'amélioration de la base de données et de lui donner un nouveau souffle grâce aux données et aux photos des divers projets.

Base de données nationale pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques dans l'alimentation et l'agriculture:
Les protagonistes et leurs tâches

OFAG
Office fédéral de l'agriculture

- > établit les contrats de projet
- > règle le financement
- > évalue le suivi

Mandat de gestion de la BDN

PAN-RPPGA
Base de données nationale pour
la conservation et l'utilisation durable
des ressources phytogénétiques
dans l'alimentation et l'agriculture
www.bdn.ch

CPC
Commission suisse pour la conservation des plantes cultivées

- > entretient la base de données
- > adapte la BDN aux exigences
- > coordonne et régit l'entrée des données
- > forme et seconde les utilisateurs

- > exécutent les travaux précisés dans les contrats
- > entrent les données
- > évaluent le suivi

Organisations de conservation